

Budget 2014-2015 du Québec Un sévère coup de frein!

Rouyn-Noranda, le 5 juin 2014 – « Le budget 2014-2015 déposé hier par le gouvernement du Québec prévoit une série de compressions dans tous les domaines d'activités. On mesure encore mal à ce moment-ci quels seront les impacts concrets de ces annonces pour la région », indique le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Jean-Maurice Matte.

Du côté des bonnes nouvelles, mentionnons d'abord le maintien des enveloppes allouées aux conférences régionales des élus de la province. En effet, le Fonds de développement régional (FDR) est maintenu au niveau de 2013-2014, ce qui représente 42 M\$ pour le Québec. Des investissements sont aussi prévus dans le développement de la filière de la biomasse forestière, du côté des communautés rurales branchées ainsi qu'en faveur du transport adapté.

L'annonce d'importantes compressions qui seront imposées à plus d'une douzaine de ministères et le ralentissement des dépenses qui seront consacrées aux infrastructures est quant à elle moins réjouissante. Les changements annoncés pourraient avoir des conséquences sur les délais de réalisation de certains travaux tels que la voie de contournement de Rouyn-Noranda, le centre de détention d'Amos ou encore la réalisation de projets municipaux. De plus, l'étalement du déploiement des places déjà accordées aux centres de la petite enfance retardera les services rendus aux familles. Pour ce qui est du Fonds québécois d'initiatives sociales (FOIS), il sera réduit de 5,5 M\$ dans la province. « Cela ne sera pas sans affecter les actions en cours en Abitibi-Témiscamingue en matière de développement social », précise M. Matte.

Il est encore plus difficile d'évaluer les répercussions de ce budget sur la vitalité de nos entreprises ainsi que sur l'économie régionale. D'une part, les centres locaux de développement devront faire face à une réduction majeure de leurs budgets de fonctionnement. D'autre part, le budget prévoit une diminution des crédits d'impôt aux entreprises, mais il accorde en contrepartie une réduction du taux d'imposition aux PME. Enfin, il appuie les PME manufacturières des régions éloignées par l'octroi d'un crédit d'impôt pour les frais de transport.

« Un sévère coup de frein est appliqué aux dépenses gouvernementales pour l'année en cours. Avec l'annonce de compressions de la même importance pour l'an prochain, nous demeurerons vigilants quant aux impacts que ces décisions auront sur la population de l'Abitibi-Témiscamingue et sur la poursuite du développement de la région », assure M. Matte.

-30-

Source : Lili Germain, agente de communication
819 762-0774, poste 109
819 290-3926